

**Question orale de M. Wyngaard : Installation de bulles à huile usagée à Uccle.**

**M. Wyngaard** rappelle que la presse s'est fait l'écho ce week-end du succès rencontré par les deux bulles à huile usagée situées sur le territoire de la commune de Jette. L'échevin MR local déclare à ce sujet : « Après trois mois, on est à plus de 2.000 kilos de graisses et d'huiles récoltées, c'est énorme et c'est beaucoup plus que ce que l'on avait imaginé ». Alors que la commune avait tablé sur une vidange par mois, ce sont finalement deux récoltes par semaine qui sont nécessaires (et prises en charge par la société Quatra). Le nombre de bulles enterrées va prochainement passer de 2 à 20 au sein de l'entité. Des modèles de bulles enterrées existent.

Toujours d'après l'article publié dans La Libre Belgique et la Dernière Heure, cinq communes, parmi lesquelles ne figure pas Uccle, seraient intéressées par ce dispositif. Il s'agit en effet d'Etterbeek, Forest, Ixelles, Auderghem et Watermael-Boitsfort.

Un tel dispositif s'avère naturellement utile pour la préservation de l'environnement, dans la mesure où il permet de recycler les huiles et d'éviter qu'elles ne soient déversées et abandonnées n'importe où.

Dès lors, M. Wyngaard estime qu'il serait particulièrement utile de placer des bulles à huile usagée sur le territoire ucclois, même si, sauf erreur, l'un ou l'autre point de collecte existe déjà auprès des supermarchés

M. Wyngaard souhaiterait donc poser les questions suivantes.

Le Collège envisage-t-il le placement de bulles usagées à Uccle ? Et si oui, dans quel délai ? Le Collège a-t-il déjà des contacts avec la société Quatra à ce sujet ?

**Mme l'Echevin Gol-Lescot** confirme que la commune de Jette procède à un test depuis trois mois. Vu qu'à l'instar de la firme Quatra, les sociétés prélevant les huiles usagées se sont focalisées jusqu'à présent sur les établissements Horeca et les commerces vendant les huiles, les bulles à huile usagée déjà installées se situent en général à proximité des grands magasins. Il y en a notamment une près du magasin Carrefour sis au square Marlow.

La commune d'Uccle est également intéressée par ce type de dispositif. Mais il faut déterminer les sites les plus adéquats pour l'installation de bulles à huile. Mme l'Echevin Gol-Lescot signale à cet égard que la commune compte déjà 11 lieux bénéficiant de l'apport des « Proxy Chimik ». Le numéro de ce mois-ci du Wolvendael mentionne d'ailleurs les 11 arrêts pour les « Proxy Chimik » avec les heures de passage.

Le choix de la société devra être établi via un appel d'offres car Quatra n'est pas la seule firme à offrir ce type de services. Le Collège optera évidemment pour la société qui offrira le meilleur rapport prélèvement/prix.

Dans l'expérience menée à Jette, la société choisie s'est engagée à nettoyer les abords des bulles et procède elle-même au tri de leur contenu, vu que les huiles de friture ne sont pas les seuls produits à y être déposés et que les emballages requis font parfois défaut.

Mme l'Echevin Gol-Lescot a eu l'occasion de discuter avec son collègue de Jette pour déterminer si les termes de la convention en vigueur dans cette commune pourrait servir de base à l'appel d'offre qui sera lancé à Uccle. Comme cette phase de test tend à le montrer, il s'agit notamment d'être attentif à des questions telles que la fréquence des passages prévus pour la vidange des bulles : les vidanges auront-elles lieu une fois par mois ou deux fois par semaine ?